



ACENAS - Association Contre l'Extension et les Nuisances de l'Aéroport Lyon-St-Exupéry
Mairie d'Heyrieux - 38540 HEYRIEUX
www.acenas.fr
infos@acenas.fr

Communiqué de presse du 12/06/2017

PRIVATISATION AEROPORTS DE LYON

**AUDIENCE AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS
LE 13 JUIN 2017**

L'association contre l'Extension et les Nuisances de l'Aéroport de Lyon St Exupéry (ACENAS) a engagé une bataille juridique contre la privatisation des aéroports lyonnais du fait de l'explosion des nuisances pour les riverains.

Le Tribunal Administratif de Paris a fixé une audience publique au mardi 13 juin à 10h45 au 7 rue de Jouy à Paris. Les juges doivent examiner la légalité de la vente de 60% des parts de l'Etat au consortium VINCI.

Ce mardi 13 juin 2017, le Tribunal administratif de Paris doit examiner le recours déposé le 24 septembre 2016 par l'ACENAS contre la décision de l'Etat Français de privatiser les Aéroports de Lyon avec comme acquéreur pressenti le consortium Vinci Airports/la Caisse des Dépôts et Consignations/Predica. L'audience publique aura lieu à 10h45, salle 2, au 7 rue de Jouy à Paris.

L'ACENAS remet en cause le projet VINCI qui ambitionne de faire de Lyon St Exupéry (actuellement classé 54^{ème} au niveau européen) un aéroport majeur avec une augmentation du trafic multimodal européen et international (Amérique du Nord, Moyen Orient, Asie, Antilles).

L'augmentation de l'activité aéroportuaire implique obligatoirement plus de pollutions sonores et atmosphériques. Malheureusement, aucune mesure de protection n'est prévue pour les 100 000 riverains menacés par une explosion des nuisances aéroportuaires, routières et ferroviaires. L'ACENAS refuse cette injustice et les impacts négatifs sur la santé, l'environnement et le patrimoine immobilier de milliers de familles.

Lors de sa plaidoirie, Me Etienne Tête, l'avocat de l'ACENAS, compte démontrer « l'intérêt à agir » de l'association de riverains. De nouveaux éléments fournis par le biais de la CADA (Commission d'accès aux documents administratifs) démontrent le préjudice du projet VINCI pour les populations riveraines.

Toujours très mobilisée, l'ACENAS reste convaincue qu'en France, il ne peut y avoir de développement durable si une partie de la population est sacrifiée !

[Si vous souhaitez agir, soutenez notre action en adhérant à l'ACENAS en 2017 et N'hésitez pas à diffuser ce communiqué à vos contacts](#)

[cliquez ICI](#)

LES PRINCIPAUX MOTIFS invoqués par l'ACENAS

1° Violation des règles de mise en concurrence selon la Directive Européenne 2014/23/UE, non conformité du transfert de délégation de service public.

2° Délai trop faible pour une juste mise en concurrence.

3° Possibilité pour l'Etat de modifier le cahier des charges pour privilégier certains candidats, absence de transparence sur les critères de choix.

4° Clause de paysage : après la vente impossibilité de modifier l'environnement législatif/règlementaire au nom de l'intérêt général, la santé ou l'environnement.

5° Action en justice de l'ACENAS contre la DTA (Directive Territoriale d'Aménagement de la Plaine de St Exupéry) en juillet 2015. L'annulation de la DTA entraîne la nullité du cahier des charges

6° Erreur manifeste d'appréciation : non prise en compte des effets néfastes connus des vols de nuit sur la santé des populations riveraines (stress, troubles cardiaques, hypertension, diabète, troubles de l'apprentissage et retard scolaire chez les enfants...).

7° Violation des engagements climatiques de la France de baisser de 50% les émissions de CO2 en créant un hub fret et en doublant le trafic aérien à Lyon St Exupéry.

A propos de l'ACENAS

Créée en 1997, l'Association contre l'Extension et les Nuisances de l'Aéroport de Lyon St Exupéry fait partie des plus importantes associations de France pour la défense des riverains d'aéroport. Avec plus de 6 000 adhérents dans l'Ain, l'Isère et le Rhône, l'ACENAS agit à différents niveaux : information des populations, rencontres des élus, négociations avec les décideurs, actions en justice (actuellement recours contre la DTA Plaine St Ex et la privatisation de l'aéroport). Site internet www.acenas.fr

Si vous souhaitez ne plus recevoir nos messages, utilisez le lien de désinscription en bas de ce message.

[Vous pouvez consulter notre politique de confidentialité en suivant ce lien.](#)